

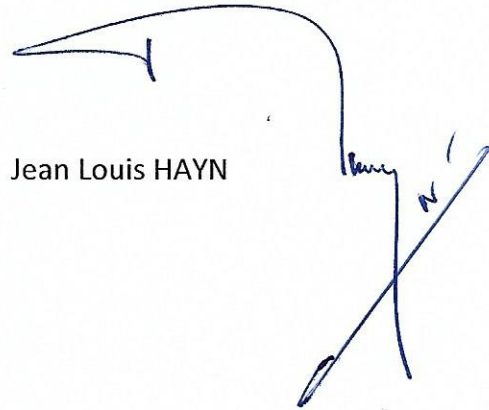
## AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

En conséquence de ce qui précède, j'émetts un avis favorable à la demande d'autorisation environnementale des PROducteurs du GAtinaiS (C.A.PRO.GA.)La Meunière, en vue de modifier les conditions d'exploitation du site qu'elle exploite au lieu-dit « Saint Firmin des Vignes » sur le territoire de la commune d'AMILLY (Loiret), et de régulariser la situation administrative des opérations d'améliorations et d'extension des équipements de production des installations de meunerie, au titre de sa version soumise à la présente enquête publique.

Fait à Aubigny sur Nère, le 25 juillet 2019

Le Commissaire Enquêteur

Jean Louis HAYN



## MON AVIS

Tout au long de cette enquête, j'ai pu noter un intérêt de la part de la Mairie d'AMILLY, mais aussi de la part de la population pour la réalisation de ce projet.

Aucune voix ne s'est élevée contre l'utilité de ce projet.

La notion d'utilité ne me semble pas remise en cause, s'agissant de la régularisation d'une situation déjà existante, le projet ne peut que répondre aux besoins de l'entreprise C.A.PRO.GA.

En ce qui concerne cette enquête, un seul intervenant a participé à cette enquête, en demandant de nouveaux contrôles sur les nuisances sonores, afin que celles-ci puissent encore être abaissées.

J'ai moi-même interrogé le porteur de projet sur le risque que pourraient présenter la manipulation et le transport de produits dits nocifs, voire dangereux lors de l'arrêt de l'activité engrais.

Les réponses à ces questions consignées dans le mémoire de réponse qui m'ont été apportées par le porteur de projet, me semblent satisfaisantes.

Pour ma part, il me paraît nécessaire quand on travaille dans un environnement pavillonnaire, de tenir compte des nuisances provoquées par l'activité.

En ce qui concerne ce dossier, je constate que les normes semblent respectées mais si la C.A.PRO.GA. acceptait de se mettre légèrement au-dessus de la norme, cela permettrait de corriger légèrement les effets ponctuels souvent incontrôlables.

Fait à Aubigny sur Nère

Le 25 juillet 2019

Le commissaire enquêteur

Jean Louis HAYN

